



**Marie Lemay Lachance, avocate**

Directrice, Affaires réglementaires et litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3382

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : [marie.lemaylachance@energir.com](mailto:marie.lemaylachance@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

**PAR SDE**

Le 1<sup>er</sup> décembre 2023

M<sup>e</sup> Véronique Dubois

Secrétaire

**Régie de l'énergie**

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : Demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c. à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023**

**Notre dossier : 312-01007**

**Dossier Régie : R-4213-2022 – Phase 3**

---

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint les réponses d'Énergir aux demandes de renseignements portant sur les ajustements requis au Programme d'encouragement à la décarbonation dans le dossier mentionné en objet, soit les pièces Énergir-V, Documents 8 à 10. Énergir dépose également la pièce révisée Énergir-U, Document 2 ainsi qu'une liste de pièces révisée.

De plus, en vue de l'audience qui se déroulera du 5 au 7 décembre 2023 et conformément à l'article 29 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*, Énergir dépose l'affidavit de Madame Caroline Dallaire attestant de la véracité des faits allégués à la demande et à la preuve écrite déposées au dossier.

Finalement, Énergir dépose le *curriculum vitae* des témoins.

Énergir saisit par ailleurs cette occasion pour réitérer que ses représentants et témoins entendent être présents physiquement aux bureaux de la Régie pour l'audience.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Marie Lemay Lachance*

Marie Lemay Lachance

MLL/mb

p.j.